

Le marché secondaire de capacités

En tant qu'expéditeur sur le réseau de GRTgaz, vous avez la possibilité d'échanger des capacités via le marché secondaire sur la plateforme PRISMA.

Marché secondaire de capacités

Le marché secondaire de capacités permet aux expéditeurs de s'échanger, de manière anonyme ou de gré à gré, les droits d'usage de leur capacité sur le réseau de GRTgaz. Il est également possible de procéder à des cessions complètes de capacités.

Ces transactions s'effectuent de manière indépendante sur les points contractuels de chaque opérateur de réseau, en entrée ou en sortie.

Points ouverts au marché secondaire

Le marché secondaire s'effectue sur les Points d'Interconnexion Réseau (PIR) et les Points d'Interconnexion Terminal Méthanier (PITTM) :

- Dunkerque
- Virtualys
- Taisnières B
- Obergailbach
- Oltingue
- Dunkerque GNL
- Fos
- Montoir de Bretagne

Récapitulatif des modalités opérationnelles d'utilisation du marché secondaire de capacités

Cession de droit d'usage : un expéditeur peut céder à un autre expéditeur le droit d'usage d'une capacité, sur le périmètre explicité ci-dessus. Dans ce cas, l'expéditeur cédant conserve les droits et obligations qui correspondent à la capacité (notamment l'obligation de paiement). Les Cessions de droit d'usage peuvent être enregistrées jusqu'à JG-12h (soit la veille 18h).

Cession complète : ce mécanisme permet à un expéditeur de céder l'ensemble de ses droits et obligations de tout ou d'une partie de la capacité souscrite sur le périmètre défini au point précédent. Les Cessions complètes peuvent être enregistrées jusqu'au 20 du mois précédent le mois du 1^{er} jour de validité de la capacité cédée.

N.B. : Toute capacité initialement allouée en tant que produit bundlé via PRISMA Primary ne peut être cédée sur le marché secondaire que sous la forme de **capacité bundlée**.

Cession de droit d'usage	Quotidien	Mensuel	Trimestriel	Saisonnier	Annuel
Durée minimale de la capacité cédée	1 Jour				
Type de capacité	Ferme & Interruptible				
Notification	PRISMA Secondary (*)				

Cession complète	Quotidien	Mensuel	Trimestriel	Saisonnier	Annuel
Durée minimale de la capacité cédée	NA	1 Mois			
Type de capacité		Ferme & Interruptible			
Notification		PRISMA Secondary (*)			

(*) Les cessions complètes peuvent également être effectuées via notification auprès de GRTgaz. L'expéditeur cédant et l'expéditeur cessionnaire doivent alors faire parvenir leur notification avant le 20 du mois précédant le mois du premier jour de validité de la capacité cédée.

Accéder à PRISMA Secondary

La plateforme est accessible via le lien suivant : <http://www.prisma-capacity.eu>.

La section dédiée aux échanges de capacité via le marché secondaire est explicitée ci-dessous :

PRISMA **FCFS Booking** Auctions Network points **Secondary Trading** Reporting Register Login

Find a network point

Secondary Trading [Create trade proposal](#)

OFFERS **REQUESTS**

Units: kWh; Subunit
Showing 10 results per page

Find offers

Filter by network points:

Runtime:

Amount Minimum: Amount Maximum:

[Find proposals](#)

1 - 2 of 2

Network point	TSO	Direction	Amount	Category	Runtime	Price	Procedure	Action
Passo Ories	SRG (Italy)	ENTRY	2,637,984 kWh/h	firm	01.04.2016 06:00 01.05.2016 06:00	0.065526 cent/kWh/h/d	CFO	Show details
EMDEN EPT (GASSCO)	GTS (TTF)	ENTRY	1,100,000 kWh/h	firm	01.01.2019 06:00 01.01.2020 06:00	0 cent/kWh/h/d	CFO	Show details

1 - 2 of 2

[CSV](#)